



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

Séance du 14 Octobre 2022

DEL N° 53/2022

#### Date de convocation

07 Octobre 2022

#### Date d'affichage

07 Octobre 2022

#### Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	13
Pouvoirs :	2
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-deux le vendredi quatorze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

#### Présents :

BROQUET Jean-Noël	GARCIA Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles

#### Absents excusés :

CHABANE Michel (pouvoir donné à TAQUET Sabine), CORREA Emmanuel (pouvoir donné à BLOIS Olivier)

#### Absent non excusé :

Néant

#### Secrétaire de séance :

BOURDON Philippe

### Objet : FIXATIONS DES CONDITIONS D'OCTROI ET ENVELOPPE DES COLIS DE FIN D'ANNEE 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la famille et de l'aide sociales,

Vu l'avis de la commission action sociale et fêtes et cérémonies en date du 14 octobre 2022,

Considérant qu'il est de la compétence du Conseil Municipal de se prononcer sur les conditions d'attribution des colis de fin d'année 2022 et de fixer l'enveloppe budgétaire,

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

**Présente :**

La proposition de la commission Action Sociale et Fêtes et Cérémonies, qui propose de fixer les conditions d'octroi et l'enveloppe relative aux colis de fin d'année comme suit :

Pour rappel, trois types de colis sont réalisés :

- Un colis pour les aînés ;
- Un colis d'aide aux personnes suivies par le dispositif des secours en période hivernale ;
- Un colis pour les personnes de moins de 65 ans bénéficiaires de l'A.A.H. ou invalide bénéficiaire d'une pension d'invalidité.

**Conditions pour bénéficier des colis :**

- **Colis des aînés** : Être âgé de plus de 65 ans et être domicilié dans la commune ;
- **Colis d'aides aux personnes suivies par le dispositif des secours en période hivernale** : Être allocataire du dispositif ;
- **Colis pour les personnes de moins de 65 ans bénéficiaires de l'A.A.H. ou invalidité** : Être bénéficiaire de l'A.A.H. ou invalide bénéficiaire d'une pension d'invalidité ;
- Les colis ne sont pas cumulables ;
- Le bénéficiaire se verra remettre le plus avantageux selon sa situation.

**Enveloppe** : une enveloppe globale de 7000,00 € est prévue au compte 6232 fêtes et cérémonie.

**Demande :**

Au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les conditions d'attributions et l'enveloppe pour les colis de fin repris ci-dessus.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve** les conditions d'octroi et l'enveloppe fixées pour les colis de fin d'année,
- **Charge** Monsieur le Maire de passer les commandes selon les conditions reprises ci-dessus,
- **Dit** que cette dépense sera imputée sur le compte 6232 fêtes et cérémonies,
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à M. Jean-Michel MOYNAC, Trésorier Principal de Saint-Amand-les-Eaux après exercice du contrôle de légalité de Monsieur Michel CHPILEVSKY, Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

Le Maire,



**J.N. BROQUET**



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Thun-Saint-Amant

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	53_2022
Date de la décision :	2022-10-14 00:00:00+02
Objet :	FIXATION DES CONDITIONS D'OCTROI E ENVELOPPE DES COLIS DE FIN D'ANNEE 2022.
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.2 - Aide sociale
Identifiant unique :	059-215905944-20221014-53_2022-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215905944-20221014-53_2022-DE-1-1_0.xml	text/xml	891
Nom original :		
DEL 53 2022 FIXATIONS DES CONDITIONS D_OCTROI ET ENVELOPPE DES COLIS DE FIN D_ANNEE 2022.pdf	application/pdf	124281
Nom métier :		
99_DE-059-215905944-20221014-53_2022-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	124281

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 octobre 2022 à 10h02min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 octobre 2022 à 10h02min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 octobre 2022 à 10h02min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 octobre 2022 à 10h02min36s	Reçu par le MI le 2022-10-20

